

Communiqué de presse
17 janvier 2025

TROPHÉES CRAMIF – PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS 2024

8 entreprises récompensées pour leur engagement en faveur de la santé et sécurité au travail

La cérémonie des Trophées Cramif – Prévention des risques professionnels, organisée par la caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France s'est tenue le 16 janvier 2024. 8 entreprises franciliennes ont été récompensées pour leurs actions exemplaires en matière de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Les Trophées Cramif – Prévention des risques professionnels mettent à l'honneur l'engagement des entreprises franciliennes en faveur de la santé et de la sécurité au travail. Le comité des Trophées, composé de représentants de la Cramif, d'organismes de prévention, de fédérations et de syndicats professionnels a distingué les lauréats 2024. L'attribution de ces récompenses a été approuvée par les comités techniques régionaux (CTR) d'Île-de-France concernés.



Lauréats 2024 - Cérémonie de remise des Trophées Cramif et récompenses individuelles © Pause B

Entreprises lauréates en 2024

- **ESAT DE LA BIÈVRE ASSOCIATION CHAMPIONNET** : établissement et service d'accompagnement par le travail spécialisé dans les activités de métallerie et de blanchisserie à Paris (18^e)
- **ORTHOTECH** : entreprise spécialisée dans la fabrication de matériel médico-chirurgical à Noisy-le-Grand (93)

- **HÔPITAL PRIVÉ CLAUDE GALIEN** : établissement de soins privés à Quincy-sous-Sénart (91)
- **BVA SERVICE** : établissement spécialisé dans la maintenance et l'entretien des boîtes de vitesse et des systèmes de climatisation sur poids lourds à Arpajon (91)
- **MUTUELLE RATP M2SR** : laboratoire spécialisé dans la fabrication de prothèses dentaires à Paris (12^e)
- **BTB GÉNIE ÉLECTRIQUE & SERVICES** : entreprise spécialisée dans la mise en place d'installations électriques sur chantier à Morangis (91)
- **ERI** : entreprise spécialisée dans les travaux de plomberie, de génie climatique et d'électricité basse tension à Fontenay-sous-Bois (94)
- **LES AMBULANCES DE LA VALLÉE**: entreprise spécialisée dans le transport sanitaire de personnes malades à La Ferté-Gaucher (77)

Ces 8 entreprises lauréates répondent à plusieurs enjeux qui s'inscrivent en particulier dans les priorités nationales de l'Assurance Maladie – Risques professionnels, déployées à l'échelle régionale par la Cramif :

- La prévention des risques chimiques (programme [Risques Chimiques Pros](#))
- La prévention des troubles musculosquelettiques (programme [TMS Pros](#))
- La formation à la prévention des risques professionnels

- [Découvrir les vidéos des entreprises lauréates](#)
- [Télécharger la brochure des Trophées](#)

Lors de la cérémonie, des récompenses individuelles ont également été remises aux travailleurs, agents de maîtrise et chefs d'entreprise qui se sont distingués par leur activité et leurs initiatives en matière de prévention ou de secourisme.

- [Télécharger la brochure des récompenses individuelles](#)

Ces Trophées, remis depuis plus de 25 ans aux entreprises franciliennes, répondent à 3 objectifs :

- **récompenser** les entreprises pour leur investissement dans la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ;
- **valoriser** ces démarches pour encourager et inciter d'autres entreprises à engager des actions de prévention concrètes pour leurs salariés ;
- **promouvoir** l'action de la Cramif et celle de la branche Risques professionnels de l'Assurance Maladie en matière de prévention, notamment par le travail quotidien des ingénieurs conseils et des contrôleurs de sécurité sur l'ensemble du territoire francilien.

La Cramif s'engage aux côtés des entreprises franciliennes pour les accompagner dans la mise en place de leur démarche de prévention. Pour en savoir plus, consultez notre offre de service :

- > [programmes de prévention](#)
- > [offre de formation](#)
- > [aides financières](#)

A propos de la Cramif

La Cramif est un organisme de Sécurité sociale appartenant au réseau Assurance Maladie. Elle est au service des assurés, des entreprises, des professionnels de santé, des associations du secteur médico-social.

D'une part, la Caisse verse des prestations (pensions d'invalidité, allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante, prestations des fournisseurs de grand appareillage). D'autre part, elle agit dans le domaine sanitaire et social et de l'autonomie. Son service social accompagne et soutient les publics fragilisés. Son centre médical Stalingrad propose des consultations spécialisées. Son école de service social forme et perfectionne des travailleurs sociaux. Son centre Escavie informe et conseille en matière de handicap.

Enfin, la Cramif gère les risques professionnels. Elle contribue à la prévention et à la reconnaissance des accidents du travail et des maladies professionnelles et participe au processus de leur réparation. Elle calcule et notifie aux entreprises leurs taux de cotisation.

Pour en savoir plus, consultez cramif.fr

Contact presse

presse.cramif@assurance-maladie.fr